Premier Forum Régional

du Groupe de Travail Afrique de GAAMAC

13-14 septembre 2023
Abidjan, Côte d'Ivoire

GLOBAL ACTION AGAINST MASS ATROCITY CRIMES
GAAMAC
Platform for Prevention

CADHA
Coordination Africaine des Droits de l'Homme pour les Armées

PREMIER FORUM RÉGIONAL DU GROUPE DE TRAVAIL DE GAAMAC AFRIQUE
ABIDJAN 13-14 SEPTEMBRE

Résumé des conclusions du Forum

L'Action mondiale contre les atrocités de masse (GAAMAC) est une initiative dirigée par les États et présidée par l'Argentine, dont la mission, en tant qu'initiative politique, est d'engager et de soutenir les États dans la protection de leurs populations contre les crimes d'atrocité en s'attaquant aux causes profondes au sein de leurs sociétés, et de promouvoir la prévention au niveau national en tant qu'effort en amont et permanent.

Lancé avec le soutien de M. Adama Dieng, ancien conseiller spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la prévention du génocide, lors de la deuxième réunion mondiale en 2016, le Groupe de Travail Afrique de GAAMAC (GTA) a pour principal objectif de soutenir la promotion d'architectures et de politiques nationales de prévention des atrocités en Afrique. Le GTA compte plus de 30 membres issus de 14 pays et est actuellement présidé par Mme Jamila Mohammed, juge à la Cour d'appel nationale du Kenya et ancienne présidente du Comité national kenyan pour la prévention du génocide, et est vice-présidé par M. Bakari Sidiki Diaby, coordinateur général de la CADHA et point focal Afrique francophone du groupe de travail Afrique.

Le Forum

Conformément à son plan d'action pour 2023, le GTA, sous la direction de CADHA, a organisé le premier forum régional à Abidjan les 13 et 14 septembre. Le forum a été précédé d'événements de sensibilisation ciblant les forces armées et de sécurité, les membres du parlement et la société civile dans le but d'accroître la capacité de prévention en Côte d'Ivoire.

Le forum a constitué un espace de dialogue, d'échange de bonnes pratiques et de leçons apprises et a compté sur la participation d'acteurs clés et d'experts dans le domaine de la prévention des atrocités en Afrique. En deux jours, il a réuni plus de 50 participants et a bénéficié de l'expertise et de l'expérience de différents ministères du gouvernement ivoirien, de membres de l'Assemblée et du Sénat et de la société civile. Les intervenants sont venus de huit pays de quatre sous-régions, représentant des gouvernements, des organisations internationales, des institutions nationales, des universités et la société civile. Parmi les 15 intervenants, sept étaient des femmes (47%).

La réunion a été inaugurée par la juge Jamila Mohammed, Présidente du Groupe de Travail Afrique de GAAMAC, la juge Silvia Fernández de Gurmendi, Présidente de GAAMAC, M. Bakari Sidiki Diaby, Vice-Président du Groupe de Travail Afrique de GAAMAC, et un discours de Son Excellence, M. Bertin Konan Kouadio, Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, qui a délivré des messages forts sur l'importance de la collaboration et de l'action collective pour prévenir les atrocités de masse.

Premier jour

Les sessions du premier jour ont été consacrées à des questions clés telles que la lutte contre le discours de haine et la violence dans les cycles électoraux, le rôle des commissions des droits de l'homme dans la prévention des atrocités et l'état d'avancement de la ratification de la Convention pour la prévention du génocide. Les points focaux du GTA ont également fourni aux participants une mise à jour complète sur la prévention des crimes d'atrocité dans leurs régions respectives. Le travail accompli par le GTA pour rationaliser les processus d'engagement des acteurs africains a été mis en évidence par le manuel des meilleures pratiques publié en 2019 et la boîte à outils de formation du GTA qui l'accompagne, lancée en 2021.

La session sur l'état de la ratification de la Convention sur la Prévention du Génocide, à laquelle a participé Alice Wairimu Nderitu, Conseillère Spéciale des Nations Unies pour la Prévention du Génocide, a renforcé l'engagement de coopération entre son bureau et le GAAMAC en matière de prévention du génocide et des atrocités de masse connexes. Dans son discours, elle a souligné l'importance des espaces de discussion et d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de la promotion des politiques de prévention en Afrique et ailleurs. Elle a également mentionné que pour que l'engagement en faveur de la prévention des génocides soit efficace au niveau national, il est nécessaire de transposer la convention dans le droit national, en mettant en lumière la manière dont différents membres dans le monde ont mis en œuvre cette convention au niveau national, y compris le travail de la société civile et des chefs religieux et traditionnels pour plaider en faveur de la ratification et encourager le développement de mécanismes de défense des droits de l'homme.

Après le débat sur les mécanismes nationaux de prévention, la dernière session de la journée s'est concentrée sur les responsabilités et les défis des conseils nationaux des droits de l'homme dans la prévention des atrocités de masse et sur la pertinence des conseils nationaux en tant qu'instruments clés pour la promotion de sociétés résilientes et pacifiques.

Deuxième jour

La perspective de genre au sein de la prévention des atrocités a imprégné les discussions du deuxième jour du forum. Lors de la session sur le rôle des femmes dans la prévention, les participants ont fermement recommandé de veiller à ce que les femmes soient reconnues comme des acteurs clés dans la prévention des crimes d'atrocité et soutenues en tant que tels. Cette recommandation a été renforcée par la présidente de la section ivoirienne du Réseau Paix et Sécurité des femmes de la CEDEAO, Mme Geneviève Diallo, qui a expliqué comment les femmes de la région ont organisé des missions de solidarité et des campagnes en ligne pour appeler à la paix au sein d'un réseau de plus de 30 femmes médiatrices formées par ONU Femmes.

Une session consacrée à l'examen du rôle des comités de la CIRGL pour la prévention et la répression du génocide dans la prévention des crimes d'atrocité a vu la participation des points focaux du GTA de la RCA, du Kenya et de la Tanzanie, qui sont également les présidents des comités de prévention du génocide. Ils ont tous reconnu que la prévention des crimes d'atrocité est une partie essentielle d'un effort plus large pour parvenir à la bonne gouvernance, à la stabilité et à la protection efficace des droits de l'homme en Afrique. Ils ont échangé des informations sur les actions et les initiatives menées en RCA, au Kenya et en Tanzanie pour prévenir les crimes d'atrocité et sur le danger de la désinformation, des fausses nouvelles et des discours de haine.

Après une séance de conclusion, le forum s'est achevé par un discours de M. Bertin Konan Kouadio, Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion nationale, rappelant les antécédents et le soutien de la Côte d'Ivoire aux efforts de prévention.

Grâce à la collaboration et à la coopération, le forum a permis l'échange d'idées et la discussion des meilleures pratiques pour développer et mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention des crimes d'atrocité dans la région africaine. Il met en évidence la solidarité des acteurs africains dans la prévention des crimes d'atrocité et l'ampleur des progrès qui peuvent être réalisés si nous collaborons et parlons ensemble.

Recommandations

La prévention des atrocités est une approche qui concerne l'ensemble de la société et il est donc nécessaire de soutenir les mécanismes nationaux de prévention des atrocités, tels que les conseils de paix et les comités de prévention du génocide, ainsi que les commissions nationales des droits de l'homme. Le GTA encourage et soutient les initiatives locales qui construisent et renforcent les architectures et les politiques nationales de prévention des atrocités par l'échange, le dialogue et la diffusion de l'apprentissage et des bonnes pratiques**.**

La prévention des atrocités va de pair avec l'égalité des sexes. Le GAAMAC et ses groupes de travail régionaux soutiennent le rôle des femmes dans la prévention des atrocités et dans

la lutte contre la violence sexuelle et sexiste liée aux conflits. Le GAAMAC estime que la dimension de genre devrait être intégrée dans tous les mécanismes de prévention et que les efforts ne devraient pas se limiter à la réponse aux crimes sexuels et sexistes.

Conformément à la stratégie du Groupe de Pilotage pour 2022-2024, GAAMAC donne la priorité aux efforts visant à mobiliser le soutien politique des États en faveur des initiatives de prévention. Dans ce sens, le GAAMAC réitère son invitation au gouvernement de la Côte d'Ivoire à rejoindre le GAAMAC en tant qu'État partenaire.

Le Groupe de Travail Afrique a été très actif ces dernières années en matière de sensibilisation et de renforcement de la compréhension et du soutien en faveur d'un programme de prévention des atrocités qui soit à la fois direct et permanent. L'organisation du premier forum régional du groupe de travail africain est une réalisation importante pour le groupe de travail africain de GAAMAC, et ce forum devrait être le premier d'une longue série de forums régionaux qui seront organisés à l'avenir.